



*Signataire : Sylvain Thévoz*

*Date de dépôt : 18 novembre 2025*

## **Question écrite urgente**

### **Qui sont ces hommes masqués qui font la police à la place de la police à la nuit tombée ?**

Le soir du 7 octobre 2025, 3 hommes cagoulés entourent un citoyen sur la place de la Synagogue. Ce citoyen est intimidé, menacé par ces hommes équipés de bombes lacrymogènes et potentiellement armés. Ces 3 hommes masqués et portant des signes identiques sur leur veste entravent la liberté de mouvement de ce citoyen et le menacent. Courageusement, il filme la scène<sup>1</sup> et interpelle directement les hommes masqués qui s'en prennent à lui :

- J'ai le droit de vous filmer.
- Dégage.
- J'ai le droit de vous filmer.
- Dégage d'ici.
- Attendez, je vais au restaurant ici et vous me menacez avec du gaz là, je vais au restaurant là, vous êtes qui, monsieur, vous travaillez pour qui ? Vous travaillez pour qui ? Vous, vous êtes qui ? Vous, vous êtes qui, monsieur, vous travaillez pour qui, dites-moi, vous travaillez pour qui ? Qu'est-ce que j'ai fait, moi ? Je vais au restaurant là, vous travaillez pour qui ? Quel est votre nom, vous travaillez pour qui, vous êtes de la police ? C'est quoi votre badge ? Monsieur, pourquoi vous cachez votre visage et vous, monsieur ? Qu'est-ce qui se passe, messieurs ? Mais vous vous rendez compte de ce que vous faites ? Qu'est-ce que j'ai sur moi qui est menaçant ? Vous avez le droit de faire ça là ? Juste, questionnez-vous quand même. Ils s'en vont, les gens que vous devez protéger, moi je ne fais rien, je vais juste au restaurant. Deux fascistes dans la rue qui me menacent et, quand je vais vers eux, ils se cachent le visage et reculent. Voilà, on en est là. Avec une

---

<sup>1</sup> [https://youtube.com/shorts/WElinuZ5vd4?si=\\_x-g\\_omo4WBtKD64](https://youtube.com/shorts/WElinuZ5vd4?si=_x-g_omo4WBtKD64)

bombe là, une bombe lacrymo. Voilà, il me menace, il se cache le visage et voilà et ici aussi.

- Vous n’avez pas le droit de filmer.
- Si, j’ai le droit de vous filmer. Je suis dans l’espace public, j’ai le droit. Et vous, vous avez le droit de me menacer avec une bombe lacrymogène ?
- Je ne vous menace pas.
- Vous ne me menacez pas, mais c’est une blague, vous venez vers moi avec une cagoule.

Le mercredi 5 novembre à l’occasion de la Silent Walk, organisée par l’association du même nom et soutenue notamment par l’association Suisse-Israël<sup>2</sup>, on retrouve à nouveau des hommes masqués ou cagoulés, vêtus de noir et gantés dans l’espace public, s’arrogeant le droit de faire la police à la place de la police et menaçant des citoyens. Un homme est clairement identifié comme faisant partie du groupe de trois personnes ayant intimidé un citoyen le soir du 7 octobre. Certaines de ces personnes étant armées selon des personnes qui étaient sur place, mais sans possibilité de le vérifier.

Mes questions sont les suivantes :

- ***Qui sont ces hommes masqués qui font la police à la place de la police à la nuit tombée ?***
- ***Pourquoi sont-ils masqués, pourquoi refusent-ils de s’identifier, sont-ils armés ?***
- ***Pour qui travaillent-ils ?***
- ***De quels pouvoirs ou autorisations peuvent-ils se prévaloir pour s’en prendre ainsi à de simples citoyens ?***
- ***Quelles sanctions encourent ces personnes pour leurs agissements ?***

Je remercie d’avance le Conseil d’Etat de ses réponses détaillées.

---

<sup>2</sup> Tribune de Genève, « Genève : des dizaines de personnes ont marché en silence pour Israël » : <https://www.tdg.ch/geneve-une-marche-silencieuse-organisee-discretement-soutient-israel-607377659675>